



AVIS D'APPEL D'OFFRES

N° 001/16/AOEP/HACA

AUTORISATION D'ÉDITEURS DE PROGRAMMES EN VUE DE L'EXPLOITATION
D'UN SERVICE DE TÉLÉVISION PRIVÉE COMMERCIALE EN CLAIR SUR LE RÉSEAU TNT

AUTORITÉ CONCÉDANTE

La Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA).

OBJET

La HACA lance le présent appel d'offres en vue d'autoriser dix (10) services de télévision privée commerciale en clair sur le réseau TNT.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le présent appel d'offres est ouvert aux sociétés anonymes de droit ivoirien dont le capital social minimum est de cent millions (100 000 000) de francs CFA, entièrement libéré, pour autant que celles-ci satisfassent aux conditions et réglementation en vigueur.

LIEU ET MODALITÉS DE RETRAIT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Les candidats intéressés par le présent appel d'offres peuvent retirer le dossier de candidature contre paiement de la somme de **deux cent mille** (200.000) francs CFA à la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle, sise à Abidjan Angré 7^{ème} Tranche, tous les jours ouvrables du **30 mai au 31 octobre 2016, de 7h 30 à 12h 00** le matin et de **14h 00 à 16h 00**, l'après-midi.

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES OFFRES

Les offres devront être déposées au plus tard **le lundi 31 octobre 2016 à 14 heures UTC, date et heure de rigueur**, sous pli fermé dans une enveloppe portant les seules mentions suivantes :

**APPEL D'OFFRES POUR L'AUTORISATION D'ÉDITEURS DE PROGRAMMES EN VUE DE
L'EXPLOITATION D'UN SERVICE DE TELEVISION PRIVÉE COMMERCIALE EN CLAIR SUR LE RESEAU
TNT**

« A n'ouvrir qu'en séance publique »

Un récépissé indiquant la date et l'heure de dépôt de l'offre sera remis au candidat.

OUVERTURE DES PLIS EN SÉANCE PUBLIQUE

L'ouverture des plis aura lieu **le dernier jour de dépôt des dossiers, le lundi 31 octobre 2016 à 15h 00 UTC** au siège de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle, en présence des représentants des candidats qui le souhaitent.

Seuls seront ouverts, les plis reçus au plus tard aux date et heure limites annoncées dans l'avis d'appel d'offres. Les plis reçus hors délai seront retournés aux candidats concernés sans être ouverts.

NB : LES DOSSIERS ENVOYES PAR VOIE ELECTRONIQUE OU PAR VOIE POSTALE NE SONT PAS RECEVABLES.

